



Afin de compléter son équipe la Commune de Val-de-Ruz met au concours le poste suivant :

### **Responsable de la comptabilité des créanciers à 70%**

#### **Vos compétences**

##### *Professionnelles :*

- CFC d'employé-e de commerce ou formation jugée équivalente ;
- Expérience et intérêt dans le domaine comptable ;
- Expérience dans une administration publique ;
- Connaissance des normes comptables des collectivités publiques (MCH2) et de la TVA ;
- Connaissances du logiciel Abacus ;
- Maîtrise d'EXCEL

##### *Personnelles :*

- Précis et organisé ;
- Bonne capacité d'organisation ;
- Aisance à travailler seul-e ou en équipe ;
- Polyvalence et disponibilité ;
- Capacité de communication ;
- Bonne résistance au stress.

#### **Vos tâches**

- Tenue de la comptabilité des fournisseurs, de la réception de la facture au paiement ;
- Contrôle de l'imputation et de l'assujettissement à la TVA des factures effectués par les responsables d'unités ;
- Suivi des visas des factures et bons de commande effectués par les responsables d'unités ;
- Contrôle des journaux de factures ;
- Gestion des rappels ;
- Gestion des bons de commandes et leur comptabilisation ;
- Gestion de la GED métier en lien avec les fournisseurs ;
- Réconciliations mensuelles et annuelles ;
- Participation à l'élaboration des budgets et des boucléments annuels ;
- Contacts avec les fournisseurs et le personnel communal ;
- Remplacement des responsables de la comptabilité des débiteurs et de la comptabilité générale ;
- Collaboration à la formation d'apprenti-e-s ;

#### **Entrée en fonction**

1<sup>er</sup> décembre 2022

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez postuler en envoyant votre dossier complet par courrier électronique (lettre de motivation, CV, diplômes et certificats de travail) à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Laurent Brahier, administrateur des finances et de la comptabilité 032 886 56 53 [laurent.brahier@ne.ch](mailto:laurent.brahier@ne.ch).